

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: - (2008)
Heft: 1794

Artikel: Ces banques qui sautent : des enseignements à tirer, pour l'avenir et pour la Suisse
Autor: Gavillet, André
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1012569>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 29.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Ces banques qui sautent

Des enseignements à tirer, pour l'avenir et pour la Suisse

André Gavillet (21 septembre 2008)

«Privatiser les bénéfices et nationaliser les pertes», la formule critique appliquée à l'économie libérale se révèle, après décision du gouvernement américain, adéquate à la lettre. 1'000 milliards de dollars de dettes privées vont «enrichir» la dette publique, passant de *Wall Street* à Washington.

L'application d'une décision aussi lourde va sécréter l'arbitraire: plus j'aurai accumulé de mauvais titres, plus je serai bénéficiaire de l'allègement de mon portefeuille pourri. En revanche, les bons gestionnaires paieront, comme contribuables, pour la remise à flot de leurs concurrents. A rebours du principe libéral du mérite.

La secousse américaine, cet interventionnisme gigantesque, jamais vu, ni même imaginé, vu l'importance des sommes en jeu, va poser, une fois de plus, le problème de la surveillance des banques par l'Etat. Si elles ont une fonction économique si particulière qu'elles sont, de fait, protégées de la sanction ordinaire d'une mauvaise gestion, à savoir la faillite, quelles garanties, en contrepartie, doivent-elles offrir? Quel contrôle?

La clientèle

L'exigence doit être portée aussi bien par la clientèle organisée (voir l'action d'Ethos) que par l'Etat. La responsabilité du Conseil d'administration, sa rétribution a enfin et tardivement fait l'objet de débat. Mais il est possible d'aller plus loin et de travailler sur les statuts définissant l'activité de la banque; par exemple de prévoir que la banque s'abstienne de toute spéculation à court terme, qu'elle ne participe pas à des fonds pouvant dérégler le marché des denrées alimentaires, qu'elle ne négocie pas des titres dont la valeur répondante n'est pas clairement établie (n'a-t-on pas entendu, à la RSR, un banquier qualifié et expérimenté déclarer que la composition de certains produits bancaires n'était pour lui-même pas claire...). Certes, toutes les banques n'ont pas la vocation d'être gérées selon des statuts éthiques. Mais l'éthique peut être un atout concurrentiel, comme c'est le cas dans l'industrie alimentaire et vestimentaire. Les indices de notation peuvent être complétés par des indices non financiers, des AAA éthiques. L'attrait des caisses Raiffeisen, le rejet de certaines pratiques

d'UBS, le rôle et le poids des fonds de pension permettent de croire à l'efficacité d'une concurrence éthique organisée.

L'Etat

L'autre domaine d'intervention est celui de l'Etat. La Commission fédérale des banques et la Banque nationale ont indiqué la voie. Exiger une couverture des risques spécifiques selon la nature d'activité de la banque, par exemple un financement en fonds propres plus élevé pour les banques d'affaires. Cette réforme mérite d'être menée à bien, même si elle aura pour effet de freiner les dividendes distribués (pour le jour où ils seront à nouveau disponibles!). Distinguer les missions de la banque et adapter à chacune les garanties adéquates, cette tâche de la Commission fédérale des banques peut être convergente à celle des mouvements éthiques.

L'erreur serait d'imaginer que les malheurs financiers américains ne nous concernent pas. UBS figure pour 50 milliards au palmarès des perdants, et l'onde de choc a révélé combien les exigences de transparence doivent être renforcées.